



NICOLE BRICQ
MINISTRE DU COMMERCE
EXTERIEUR

ARNAUD MONTEBOURG
MINISTRE DU REDRESSEMENT
PRODUCTIF

FREDERIC CUVILLIER
MINISTRE DELEGUE AUX
TRANSPORTS, A LA MER
ET A LA PECHE

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.commerce-exterieur.gouv.fr

www.redressement-productif.gouv.fr

www.developpement-durable.gouv.fr

Paris, le 11 janvier 2013

Des mesures ambitieuses pour la filière ferroviaire française

Arnaud Montebourg, ministre du Redressement productif, a présidé aujourd'hui, vendredi 11 janvier 2013, à Valenciennes, la première réunion du comité stratégique de la filière ferroviaire, en présence de Nicole Bricq, ministre du Commerce extérieur, et de Frédéric Cuvillier, ministre délégué aux Transports, à la Mer et à la Pêche. Les trois ministres ont salué le travail réalisé par les membres du comité de la filière et par la fédération des industries ferroviaires (FIF).

À cette occasion, les ministres ont annoncé des mesures destinées à aider la filière industrielle ferroviaire à mieux s'armer pour faire face à un marché mondial en pleine mutation, mais aussi en progression, notamment en Asie. La filière ferroviaire française est forte d'un savoir-faire porté par plusieurs grands groupes et par un tissu d'un millier de PME, représentant 21.000 emplois en France. **Il faut donner à ces entreprises davantage de visibilité, soutenir l'innovation et renforcer la structuration de la filière pour conquérir des marchés à l'export, notamment dans le secteur de la ville durable.**

Plusieurs mesures financières vont aider à la structuration de cette filière :

- du côté du ministère des transports, **l'engagement dès cette année 400 millions d'euros** pour le renouvellement des trains d'équilibre du territoire (TET). Les modalités de ce renouvellement seront arrêtées dans les prochains mois.
- du côté du ministère de l'économie, **le financement facilité pour l'acquisition et le renouvellement du matériel roulant des TER**, en étudiant des solutions de portage adaptées, via par exemple la mobilisation des fonds d'épargne de la CDC.
- le ministère en charge des transports lance un appel à projets en direction des collectivités locales pour les aider à réaliser leurs projets de transports en commun en site propre, avec **une enveloppe de 450 millions d'euros**.



Au total, cela représente **5 à 6 milliards d'euros de commandes potentielles pour les prochaines années, à l'horizon de 10 ans** (dont une possible commande ferme de 40 nouvelles rames de TGV par la SNCF).

Afin de renforcer l'innovation :

- **un appel à manifestation d'intérêt est lancé, avec une enveloppe de 40 millions d'euros**, en direction des entreprises de l'industrie ferroviaire, pour soutenir la recherche et développement et la production des projets les plus innovants.
- la performance des sillons de fret ferroviaire sera améliorée grâce à la modernisation prévue dans le plan rail lancé le 15 octobre dernier.

Le gouvernement soutient également toutes les initiatives destinées à la structuration de la filière telle que le fonds ferroviaire géré par le Fonds stratégique d'investissement, l'initiative « Fer de France » qui les réunit déjà depuis l'automne 2012, et la mise en réseau des clusters ferroviaires.

Contacts presse :

Cabinet de Nicole BRICQ : Perrine DUGLET – 01 53 18 46 89

Cabinet d'Arnaud MONTEBOURG : Marianne ZALC-MULLER – 01 53 18 45 13

Sandra-Andrea RENARD

Cabinet de Frédéric CUVILLIER : Brigitte BEJEAN – 01 40 81 77 57